



Lettre d'information aux délégués de la MSA Haute-Normandie / mars - avril 2014

Actualités

❖ Transfert de la gestion des dossiers de Sécurité Sociale Agricole du GAMEX à la MSA

La loi de financement de la sécurité sociale pour 2014 a prévu l'unification de la gestion des régimes de base d'assurance maladie-maternité-invalidité des exploitants agricoles (Amexa) et des accidents du travail et maladies professionnelles (Atexa) en confiant l'intégralité de cette activité à la MSA.

Cette décision a pour objectif d'optimiser la gestion de ces risques et permet à la MSA de prendre en charge l'ensemble du dossier de Sécurité Sociale des personnes exerçant une activité de non salarié agricole (en qualité de chef d'exploitation ou d'entreprise agricole, de cotisant de solidarité) à effet du 1^{er} janvier 2014.

Le personnel travaillant au Gamex pour l'Amexa et l'Atexa (environ 220 au niveau national) est repris dans sa totalité par la MSA avec une clause de non mobilité géographique et donc intégré dans le réseau en fonction de son implantation.

Ainsi, depuis le 1^{er} janvier les cotisations Amexa, IJ Amexa et Atexa sont appelées et recouvrées par la MSA selon les mêmes modalités que les autres cotisations de sécurité sociale (vieillesse, prestations familiales). Aucune démarche n'est à entreprendre par les assurés concernés, la MSA assure les opérations de transfert des dossiers en concertation avec l'assureur privé. Un courrier d'information individualisé a été adressé par la MSA aux personnes concernées.

❖ Intégration du FAMEXA (Fonds d'Assurance Maladie des Exploitants Agricoles) dans l'Action Sanitaire et Sociale MSA

Cette intégration découle de la décision prise par le législateur (loi de financement de la Sécurité Sociale 2014) d'unifier la gestion des régimes de base d'assurance maladie-maternité-invalidité des exploitants agricoles (AMEXA) et d'en confier l'intégralité de la gestion à la MSA.

La mise en œuvre de cette réforme se traduit par la dissolution du comité FAMEXA Haute-Normandie à compter de cette même date.

Dorénavant, les actions en faveur des bénéficiaires de l'AMEXA sont traitées par le Comité Paritaire d'Action Sanitaire et Sociale MSA et plus particulièrement au Comité restreint. Celui-ci reprend les conditions d'attributions des prestations telles que définies auparavant par le FAMEXA, de manière à assurer la meilleure continuité possible auprès des assurés et des partenaires.

Maintenant,
plus besoin
de choisir
entre mon
travail et
ma santé



Avec l'indemnité journalière Amexa, bénéficiez d'un revenu de base si vous êtes en arrêt de travail pour maladie ou accident de la vie privée.

LA MSA S'ENGAGE POUR LES DROITS DES AGRICULTEURS

❖ N'oubliez pas !

Prochaine Assemblée générale
MSA Haute-Normandie
le jeudi 12 juin au Cadran d'Evreux.

Territoire

❖ Réunion employeurs

Ce rendez-vous annuel autour des questions que se posent les employeurs, mis en place à la demande des élus depuis maintenant 4 ans, a toujours autant de succès.

52 employeurs se sont retrouvés le 21 janvier à Bois-Guillaume et 71 le 23 janvier à Evreux pour poser toutes leurs nombreuses questions.

Divers points ont été abordés tels que : les cotisations patronales, salariales, les taux, les dispositifs d'allègement de cotisations, la prévoyance, les déclarations de main d'œuvre papier et par Internet...

❖ Londinières, rencontre à la MARPA autour de la nouvelle charte

Une nouvelle charte des MARPA a été proposée par la Fédération Nationale. Elle présente l'originalité du concept social et architectural MARPA dont la finalité est avant tout le bien être des personnes.

Elaborée avec la MSA, les élus locaux, les personnels des MARPA et les partenaires associés à leur fonctionnement, la charte regroupe les principes fondateurs d'un accompagnement raisonné des résidents dans une démarche ambitieuse de développement social local.

C'est à l'occasion d'un temps fort au sein de la MARPA avec l'Echelon Local que la nouvelle charte a été signée par Ms Jean-Pierre Capon, Président MSA HN et Michel Marlière, Président de la structure gestionnaire de la MARPA de Londinières, en présence de Ms. Thomas Denise, Directeur de la MARPA, Michel Huet Maire de Londinières, Michel Fouquet, Conseiller Général et de Mme Marie Garnavault, Sous-directrice MSA.

Les 15 élus MSA venus visiter la MARPA ont soutenu l'évènement qui s'est achevé par un partage, avec les 20 résidents, de la galette des rois offerte pour l'occasion par la MSA.



❖ La sécurité en ateliers au Lycée J. Rostand d'Offranville

Pour travailler efficacement, l'exploitant agricole doit disposer d'un matériel en parfait état de fonctionnement. Cette condition est en effet essentielle, pour l'exécution d'un travail de qualité, dans de bonnes conditions de sécurité. Même pour l'entretien courant, il faut disposer d'un minimum de moyens. L'atelier est l'élément central de nos exploitations. Où l'implanter ? A quelles caractéristiques doit-il répondre ? Quelles tâches y seront effectuées ? Quel outillage ? Quel sera l'encombrement des machines ?



C'est ainsi que Didier Legois, Président de la circonscription d'Echelon local du secteur a ouvert la journée du 16 janvier, face aux 40 élèves présents et aux 17 professionnels associés à la démarche.

Pour répondre à toutes ces questions, la matinée a été consacrée à des apports théoriques alimentés de réflexions en petits groupes et l'après-midi, à des visites des divers ateliers sur le site du lycée (mécanique, machines agricoles...).

Cette journée organisée, à l'initiative des élus, a été profitable à tous. Les échanges entre élèves et professionnels ont été très enrichissants pour chacun. Nul doute qu'elle a marqué les élèves, futurs professionnels.

❖ «Seniors, soyez acteurs de votre santé»

79 personnes ont participé à la conférence organisée le 18 février à Bourg-Achard par l'ASEPT Haute-Normandie, dans le cadre du programme national sur le «Bien Vieillir».

Animée par le Docteur Olivier Le Men, Médecin Conseil à la MSA Haute-Normandie, cette conférence s'est poursuivie par la proposition d'un dépistage individuel du diabète gratuit.

Jean Verkinder, Président de l'Echelon Local s'est félicité de l'investissement des élus MSA pour la réussite de cette action.

❖ Journée Transmission

55 personnes ont participé à la journée transmission organisée à Bois-Guillaume le 28 janvier dernier avec les Jeunes Agriculteurs et 50 à celle organisée le 14 février à Tourville-sur-Pont-Audemer.

Ces rencontres ciblant les futurs retraités, avaient pour but d'informer sur les conditions de réussite de la cessation d'activité en abordant notamment la retraite, les aspects fiscaux et juridiques de la cessation et les avantages du Répertoire Départemental à l'Installation.



❖ Départ pour une autre vie

Représentation théâtrale avec la troupe «l'Inattendu» du Havre, le 15 avril à 14 h 30, Salle Beuvin, Foucarmont .

Cette pièce abordera la délicate question du maintien à domicile des personnes âgées et de leur entrée en établissement.

Cette action est réalisée en partenariat notamment avec le CLIC de la Vallée de la Bresle, de la caisse local de Groupama, de l'ASEPT HN et des élus MSA du territoire.

Votre contact,
Florence Neveu au 02 32 98 72 60.



Techniques de désherbage : une préoccupation de l'Echelon Local, une date à noter.

L'arrêté du 27 juin 2011 relatif à l'interdiction d'utiliser certains produits phytosanitaires dans les lieux fréquentés par le grand public, conduit les professionnels, à modifier leurs méthodes de travail vis-à-vis du désherbage. Face à cette nécessité de faire évoluer les pratiques, les élus MSA ont travaillé à l'élaboration d'une action de sensibilisation.

Ainsi, professionnels du paysage, de l'horticulture et lycées agricoles et horticoles de Haute-Normandie, maires de communes ou responsables de leurs services techniques, sont invités à participer gratuite-

ment à un après-midi de démonstrations et de conseils sur les techniques alternatives aux désherbants chimiques.

Le jeudi 27 mars 2014 à partir de 14 heures, Salle des fêtes de Saint-Aquilin-de-Pacé

Lors de ce rendez-vous professionnel, de nombreux fabricants de matériels seront présents pour mettre en œuvre ces techniques alternatives.

Les employeurs de main d'œuvre, sont invités à faire participer leurs salariés.

Retrouver les informations sur le site de la MSA.

N'hésitez pas à en parler autour de vous. Pour toute information, contact Michèle Duvivier, 02 32 23 42 30..

Action sanitaire et sociale

Point sur le plan de prévention du stress et du suicide

La MSA Haute-Normandie a déployé depuis 2012 un plan de prévention du stress et du suicide.

En février 2012, une action territorialisée de sensibilisation sur le thème de la souffrance au travail a été introduite par le biais d'une représentation théâtrale : «Le stress est dans le pré».

Puis, une action de formation, destinée au personnel de la MSA, aux élus et membres d'Organismes Professionnels Agricoles en contact avec les ressortissants agricoles en souffrance, a été mise en place. Cette formation, menée par le groupement régional de santé publique, avait pour objectif d'apprendre à repérer des situations difficiles pour signaler et intervenir précocement.

Ensuite, une cellule de prévention réunissant plusieurs acteurs internes de la MSA Haute-Normandie (médecin du travail, travailleurs sociaux, agents de prévention, médecin-conseil, ...), a été constituée. Elle permet d'échanger sur les si-

tuations à risque suicidaire et de proposer une réponse personnalisée aux personnes en situation difficile. Parallèlement, deux groupes de parole animés par une psychologue ont été mis en place : un à Pont-Audemer et un à Neufchâtel-en-Bray. Ces groupes se réunissent toujours régulièrement. Ils s'adressent aux personnes stressées, isolées ou proches d'une personne fragile.

Enfin, dans le prolongement de ces actions, la MSA a passé convention avec 24 psychologues de ville répartis sur l'ensemble du territoire haut normand. Elle offre ainsi la possibilité pour les personnes en détresse de bénéficier de 3 consultations gratuites, après évaluation du médecin du travail.

La MSA s'est également associée avec SOS Amitié Rouen pour donner accès à une ligne d'écoute téléphonique 24 h/24, anonyme et confidentielle à toute personne en difficulté dans sa vie personnelle et professionnelle : le 02.35.03.20.20.

En janvier dernier, un courrier rappelant l'ensemble du dispositif de prévention

du suicide de la MSA et proposant la mise à disposition d'un travailleur social a été adressé à plusieurs de nos adhérents. Ainsi les salariés et exploitants des cantons repérés comme étant les plus fragiles du territoire haut normand en ont été destinataires.

(Neufchâtel-en-Bray, Forges, Gournay, Aumale, Argueil, Buchy pour le département de la Seine-Maritime ; Pont-Audemer, Beaufemesnil, Broglie, Cormelles, Beuzeville, Thiberville pour le département de l'Eure).



Prevention santé

«Mars Bleu 2014» 7^e année de mobilisation en faveur du dépistage organisé du cancer colorectal

Le cancer colorectal est le 2^e cancer le plus meurtrier en France avec 17 500 décès par an. Pourtant, détecté tôt, il se guérit dans 9 cas sur 10. Face à cette réalité, le dépistage constitue le meilleur moyen d'agir.

D'ici la fin de l'année 2014 sera déployé un nouveau test immunologique, plus simple à utiliser et plus efficace pour détecter la maladie. Mais il est essentiel de poursuivre le travail de sensibilisation engagé depuis plusieurs années auprès de la population concernée. En effet, la par-



ticipation nationale (tous régimes confondus) reste faible, à hauteur de 31,7 % sur la période 2011-2012.

Passé 50 ans, chaque adhérent est invité à évoquer le dépistage avec son médecin généraliste. Une détection précoce permet une guérison dans 9 cas sur 10.

Rappel de la procédure du dépistage

Il s'effectue par la recherche de sang occulte dans les selles à l'aide du test Hémo occult. En cas de présence de sang, une coloscopie permet de préciser le diagnostic. Les structures de gestion départementales du dépistage invitent par courrier les personnes entre 50 et 74 ans (tous les 2 ans à compter de la date d'anniversaire) à se rendre chez un médecin généraliste de son choix pour obtenir le test à réaliser à domicile.

Chaque assuré envoie son test au laboratoire dans l'enveloppe T fournie. Il reçoit ses résultats par courrier, et une copie est

envoyée au médecin traitant. Les structures de gestion enregistrent le suivi des personnes dépistées, dont les données sont nécessaires à l'évaluation.

✦ Journée de prévention et dépistage des cancers de la peau

Le 22 mai prochain aura lieu la 16^e édition de la «Journée Nationale de Prévention et de dépistage des cancers de la peau», organisée par le Syndicat National des Dermatologues, avec le soutien de l'Institut national du cancer (INCa).

Des dermatologues bénévoles assureront des consultations anonymes et gratuites à

la recherche d'éventuelles lésions cutanées particulières sur la peau des personnes. Un cancer de la peau doit être détecté rapidement et particulièrement le mélanome. C'est en effet un des cancers dont la fréquence augmente le plus rapidement en Europe. Or il est visible et peut donc être détecté et traité à un stade précoce. Dans certain cas, une simple intervention chirurgicale peut suffire. A un stade plus avancé, le cancer a plus de risques de se propager rapidement à d'autres organes du corps.

N'hésitez pas à noter cette date pour profiter de ce dépistage gratuit et à en parler autour de vous.

Brèves et Agenda

✦ En bref

- Ateliers Bien Vieillir

Présentation des ateliers le 17 mars à 14 h 30, Résidence P. et M. Curie Rue P. et M. Curie à Yvetot

- Seniors, soyez acteurs de votre santé

Conférence le 17 avril à 14 heures, Salle des Fêtes 1 Route de Paris, Château-sur Epte

- Alimentation Santé Plaisir

Conférence le 15 avril à 14 h 30, Espace Pierre Nehoult Rue Pierre Bérégoz, Malaunay

- Accident Vasculaire Cérébral

Conférence le 13 mai à 14 h 30, salle des fêtes, Criquetot-l'Esneval
Conférence le 19 mai à 14 h 30, Salle des Fêtes, 36 Rue de Louviers, Incarville

✦ Rencontres annuelles des échelons locaux

Comme chaque année les délégués titulaires et suppléants sont invités à se retrouver pour échanger avec le président et la direction de la MSA. Ce sera l'occasion d'évoquer notamment l'actualité institutionnelle et départementale ; l'offre de Services ainsi que les élections de 2015.

Cette rencontre annuelle est la dernière de ce mandat. La présence de tous les délégués est importante pour le bilan de ces 5 dernières années et réfléchir ensemble à la réussite des élections prochaines, véritable enjeu pour la MSA.

Chaque délégué recevra une invitation personnalisée et est invité à rejoindre une autre réunion s'il ne peut participer à celle de son secteur.

Circonscriptions concernées	Date et lieu
CEL 4 : Bellencombre, St-Saëns, Tôtes	Mardi 1 ^{er} Avril 2014 à 19 h. Salle des Fêtes Bacqueville-en-Caux
CEL 9 : Bacqueville, Longueville, Offranville	
CEL 6 : Bolbec - Lillebonne - Gonfreville l'orcher - Le Havre Montivilliers - St Romain De Colbosc	Jeu 3 Avril 2014 à 19 h. Salle des Fêtes Virville
CEL 7 : Criquetot l'Esneval - Fécamp - Goderville - Valmont	
CEL 10 : Les Andelys, Fleury-sur-Andelle, Lyons-la-Forêt	Lundi 7 Avril 2014 à 10 h. Salle Jacques Brel Etrépagny
CEL 11 : Ecos, Etrépagny, Gisors	
CEL 5 : Conches-en-Ouche, Breteuil-sur-Iton	Mardi 8 avril 2014 à 10 h. Salle des Etangs Damville
CEL 6 : Damville, Nonancourt, Verneuil-sur-Avre	
CEL 10 : Dieppe, Envermeu, Eu, Londinières	Mardi 8 Avril 2014 à 19 h. Salle des Fêtes Sainte-Agathe-d'Alhiermont
CEL 11 : Aumale, Blangy-sur-Bresle, Neufchâtel-en-Bray	
CEL CEL1 : Bernay, Corneilles, St-Georges-du-Viévre, Thiberville	Vendredi 11 avril à 10 h. Maison des associations 8 rue JP. Bréant / Bernay
CEL 4 : Beamesnil, Broglie, Rugles	
CEL 3 : Doudeville, Fauville-en-Caux, Ourville-en-Caux, Yerville	Lundi 14 Avril 2014 à 19 h. Salle du Mont-Criquet Doudeville
CEL 8 : Cany-Barville, St-Valéry-en-Caux, Fontaine-le-dun	
CEL 7 : Amfreville-la-Campagne, Beaumont-le-Roger, Brionne, Le Neubourg	Mercredi 16 avril à 16 h 30 Chambre d'Agriculture - S1 64 AV. de la Libération Le Neubourg
CEL 8 : Gaillon, Louviers, Pont-de-l'Arche, Val-de-Reuil	
CEL 5 : Boos, Buchy, Clères, Darnétal	Jeu 17 Avril 2014 à 19 h. Salle des Fêtes Bosc-Roger-sur-Buchy
CEL 12 : Argueil, Forges-les-Eaux, Gournay-en-Bray	
CEL 12 : Pacy-sur-Eure, St-André-de- l'Eure, Vernon	Vendredi 18 avril à 10 h. Salle n°2 - 2 ^e étage Siège MSA Evreux
CEL 9 : Evreux	
CEL 2 : Beuzeville, Pont-Audemer, Quillebeuf-sur-Seine	Mercredi 30 avril à 10 h. Salle Rouge - Salle d'armes Place du G ^{al} . de Gaulle Pont-Audemer
CEL 3 : Bourgtheroulde, Montfort-sur-Risle, Routot	
CEL 1 : Bois-Guillaume	Mardi 6 Mai 2014 à 19 h. Salle du Mille Club Pissy-Pôville
CEL 2 : Caudebec-en-Caux, Duclair, Pavilly, Yvetot	